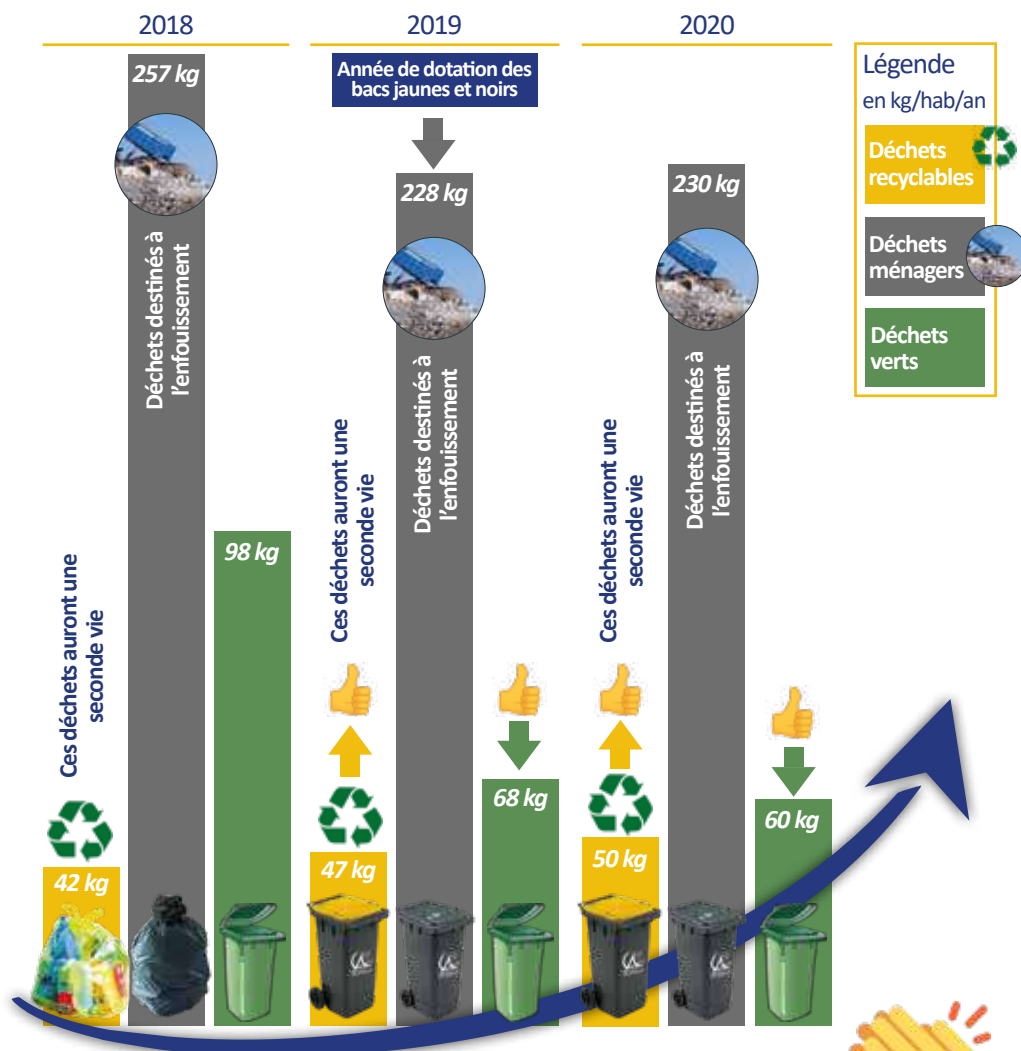


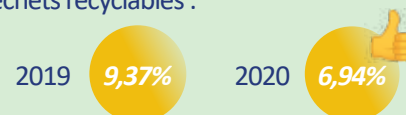
Les chiffres des collectes en porte à porte



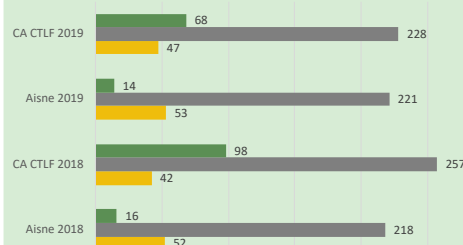
**Bravo, les chiffres s'améliorent !
Chaque geste compte pour l'environnement.**

LES DÉCHETS EN CHIFFRES

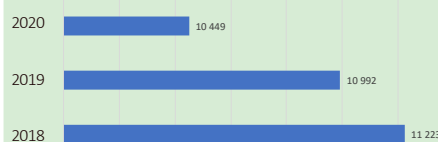
Les taux d'erreur de tri sur la collecte des déchets recyclables :



La comparaison entre les chiffres des collectes pour le département de l'Aisne et l'Agglomération, en kg/hab/an :



Les tonnages des déchets collectés en déchèterie de Beautor, Chauny et Tergnier en kg/hab/an :



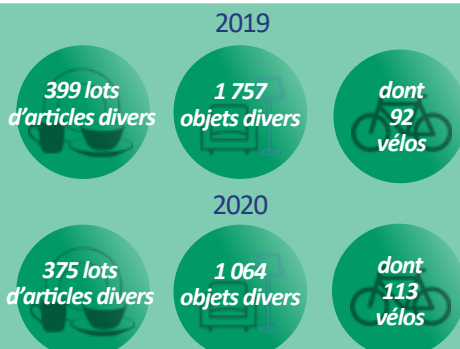
Le tonnage des verres collectés dans les 200 bennes du territoire, en kg/hab/an :



Ressorcerie



Exemples de types d'objets collectés sur les déchèteries de Beautor, Chauny et Tergnier : de la vaisselle, des vêtements, des objets de loisirs, du mobilier, des jouets, des articles de décorations, de la puériculture, des ustensiles de bricolage ou de jardinage, des produits culturels, des appareils électriques et électroniques, vélos...
Les objets collectés sont valorisés dans la boutique «ACCESSIBLE» à Charmes.



Le Relais



Collecte des chaussures, vêtements et linge de maison en kg/hab/an :



Ensemble modernisons la gestion des déchets ménagers





TRI SÉLECTIF

Ce que je peux mettre dans le bac jaune



Les déchets acceptés

Emballages vidés de leur contenu

Cartons, gobelets en cartons, briques alimentaires...

Papiers, journaux, magazines, sacs en papier...

Emballages en métal, canettes, barquettes en alu...

Plastiques, bouteilles, flacons...

Bientôt

+ D'EMBALLAGES

DANS LE BAC JAUNE

À compter du mois de septembre



Emballages en plastique, barquettes,

gobelets, pots de yaourt

Petits métaux, capsules, dosettes, opercules

Emballages en polystyrène

Je mets mes déchets recyclables en vrac dans le bac jaune, aplatis et non lavés.

DÉCHETS VERTS

Quel contenant puis-je utiliser ?

Je dépose mes déchets verts dans des poubelles avec **un couvercle vert** ou avec un autocollant, des caissettes, cageots, sacs en papier, fagots ou carton facilement manipulables et ne pesant **pas plus de 10 kg** pour protéger les agents de collecte.



Gros bac



Pour les volumes importants, je les dépose en déchèterie.

Les déchets acceptés

Tonte de pelouse, petits branchages, mauvaises herbes, feuilles mortes, fleurs fanées...



Les conteneurs refusés



- Les bacs de déchets ménagers de la CACTLF,
- Les bacs de recyclables de la CA CTLF,
- Les bacs dont le couvercle n'est pas vert.

La Communauté d'Agglomération ne fournit pas de bac de déchets verts.

Pas de bac conforme ?

Un autocollant est à votre disposition au siège de la société SEPUR ou de la Communauté d'Agglomération.



Opération composteurs



Une dotation de composteur est à l'étude. La distribution est envisagée pour le courant de l'année 2022.

Je réduis de 30% mes déchets verts :

3 idées pratiques

Le mulching : Cela réduit en fines particules l'herbe tondue et je la laisse au sol.

Le paillage : Je rassemble les feuilles mortes ou la pelouse au pied de mes plantations, cela empêche la prolifération des mauvaises herbes.

Le compostage : Je réduis la quantité de mes déchets organiques présents dans la poubelle d'ordures ménagères en compostant. De plus, cela permet de transformer mes déchets organiques en compost utilisable dans mes plantations.





DÉCHETS MÉNAGERS

Si c'est un déchet qui ne **se recycle pas** et qui n'est **pas dangereux**... je le mets dans un sac puis dans le bac noir.

Types de déchets



Vaisselle cassée, masques chirurgicaux, gants en latex, cotons démaquillants, coton-tige, mouchoirs en papier, couches hygiéniques, serviettes hygiéniques, lingettes, restes de repas...



En triant, je réduis les déchets destinés à l'enfouissement !

Pour réduire mes déchets, je pense au réemploi ou aux alternatives zéro déchet.

Dates de collecte

Pour connaître les jours de collecte des déchets ménagers, tri sélectif et déchets verts ainsi que les modalités de collecte des jours fériés, je consulte, télécharge, imprime, le calendrier de ma commune :



ctif.fr/gestion-dechets-menagers/bien-trier/calendriers-de-collecte-par-commune/



Mémo : Bacs de collecte

- ✓ Je sors mon bac la veille au soir du jour de collecte.
- ✓ Je veille à ce que le couvercle soit fermé, sans déchet qui déborde.
- ✓ Je rentre mon bac après la collecte.



BENNES À VERRE

Près de 300 bennes pour vos déchets en verre sont accessibles un peu partout sur le territoire et dans les déchèteries.

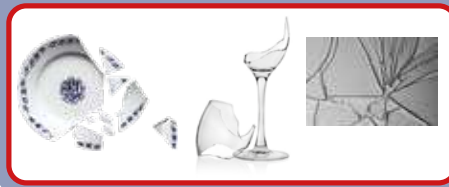
Les déchets acceptés

Bouteilles, bocaux, pots en verre...



Les déchets refusés

Vaisselle cassée, fenêtré ou miroir et tous les déchets autres que le verre.



BENNES À TEXTILES

Près de 70 bennes pour vos textiles, chaussures et linges de maison sont accessibles un peu partout sur le territoire et dans les déchèteries.

Les déchets acceptés

Linge de maison, chaussures et vêtements usagés ou non, dans des sacs fermés et les chaussures attachées par paire.



Re_fashion

Pour savoir ce que deviennent vos dons : www.lerelais.org

LE TRI 5 FLUX

Une obligation pour les entreprises et les administrations

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation. Dans le prolongement de cette loi, le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 fait **obligation aux producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...)** de trier à la source 5 flux de déchets :



VERRE

MÉTAL

PAPIER/
CARTON



PLASTIQUE



BOIS

La collecte maximale autorisée pour le service de collecte des déchets ménagers est de :

- 660 L par semaine de déchets ménagers et assimilés (bac noir)
 - 1320 L tous les 15 jours pour les déchets recyclables (bac jaune)
- Le surplus doit être géré par des prestataires spécialisés.



Téléchargez la plaquette d'information sur le site : <https://librairie.ademe.fr/>



DÉCHÈTERIE

3 déchèteries

Chauny, Tergnier, Beautor

Horaires d'été du 1er avril au 30 octobre 2021

du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 18h00

le samedi : 9h00 à 18h00 (journée continue)

Horaires d'hiver du 1er novembre 2021

au 31 mars 2022

du lundi au samedi : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

ATTENTION : La déchèterie de Beautor est fermée
les lundis et les jeudis matin.



Je consulte le règlement des déchèteries :
ctlf.fr/gestion-dechets-menagers/dechetteries/

Les déchets acceptés



Volumes et quantités

Déchets solides
inférieurs à 3 m³/jour



Déchets liquides
inférieurs à 25 litres par apport



Autres déchets
en quantité totale « raisonnable »



EXCEPTIONS

Où jeter les déchets refusés dans les bacs et les déchèteries ?



Extincteurs

Contactez le poseur dont le nom est inscrit sur l'étiquette.



Médicaments

À rapporter en pharmacie.



Bouteilles de gaz

Avec ou sans bulletin de consignation à rapporter chez les producteurs et les revendeurs.



Amiante/Ciment

Société spécialisée : VALORBAT à Condren, uniquement les déchets liés type tôle en fibrociment.



Cadavres d'animaux

Contactez votre vétérinaire ou l'équarrissage.



Pneus jantés, pneus agraires

Contactez votre garagiste ou un professionnel du pneu.



Carcasses de voitures

Contactez un professionnel spécialisé avec un agrément VHU (uniquement avec les papiers du véhicule).



Explosifs, armes à feu

Contactez la Gendarmerie la plus proche.



Déchets phytosanitaires professionnels

Société spécialisée : ADVALOR



Produits radioactifs

Société spécialisée : ANDRA

RAPPEL
Je trie mes déchets au préalable.

Les encombrants



Ramassage des encombrants réalisé sur rendez-vous à raison d'un forfait de 10€ limité à 2m³.

Déchets concernés : le mobilier, les matelas, les D3E (matériel électrique et électroménager) et la ferraille.

Pour prendre rendez-vous :

Accueil de la CACTLF
57, boulevard Gambetta
02300 CHAUNY
Tél. : 03.23.56.67.44
Mail : secretariat.dst@ctlf.fr



Le ramassage aura lieu dans un délai d'un mois. Lors de la prise de rendez-vous, il vous sera demandé la liste des objets à collecter.

Ressorcerie



En déchèteries de Chauny, Tergnier et Beautor
Je donne une seconde vie aux objets en bon état et je contribue à l'économie circulaire et à la réinsertion professionnelle.

VOUS DONNEZ, NOUS VALORISONS !



Bac refusé ? Bac volé ? Une question ?
Appelez le n° vert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

0 805 035 488 Service & appel gratuits



**Communauté d'Agglomération
Chauny-Tergnier-La Fère**
57, Bd Gambetta - 02300 CHAUNY
Tél. : 03.23.56.67.44 - environnement@ctlf.fr
www.ctlf.fr